



### UN 25<sup>e</sup> PARDON SOUS LA PLUIE ...

C'était le titre du journal « L'AVENIR » du mardi 1er octobre. Après un été radieux, même beaucoup trop sec, voici que les incantations des « sorciers-pluie » avaient atteint leur objectif ... et nous en avons bien « profité » ... Blague dans le coin, il était temps qu'il pleuve car de sérieux problèmes commençaient à se poser pour la navigation, qu'elle soit marchande ou de plaisance.

Et c'est donc sous la pluie que se déroula le 25e Pardon, même que, le dimanche, suite à une alerte venteuse sur tout le pays, les pompiers avaient interdit l'ouverture du chapiteau, ce qui mit fin aux animations de quai mais, le principal, n'empêcha nullement la Messe, étape majeure de tout Pardon qui se respecte. La 25e Messe du Pardon fut donc célébrée par notre Aumônier, l'Abbé Philippe DE BURGHGRAVE, à bord du Bateau-Chapelle, toujours bien présent, malgré les craintes exprimées ici même, voici un an, à l'issue des festivités du 24e Pardon.

Au vu la météo quelque peu venteuse et arrosée, la bénédiction des bateaux fut globalement effectuée à partir du Bateau-Chapelle, tout un symbole, puisque c'est ainsi que s'était déroulée la première bénédiction, en 1995.

25 ans, 25 Pardons, 25 messes du Pardon, 25 bénédictions. Merci, merci, Monsieur l'Aumônier, pour ces moments émouvants de prière, de réflexion, de fraternité, en présence d'amis qui ne partagent pas tous les mêmes convictions mais qui se font une joie de vivre ensemble ces moments uniques et pleins de chaleur humaine. Un grand absent, notre ami Jean DE GRAUW, que la maladie tient éloigné depuis déjà un certain temps mais qui fut présent dès les débuts et dont nous savons qu'il était des nôtres, en pensée, en ce 25e Pardon.



Mais revenons au samedi. La météo en dissuada plus d'un mais la brocante dura quand même jusqu'en fin d'après-midi, capitulant alors face aux averses. Dans l'entretemps, nos invités de marque avaient passé plus ou moins à travers les gouttes, à bord des bateaux les amenant de Landelies à Marchienne.

Cette année, la partie protocolaire était chargée. La Flamme, amenée à bord du nouveau training-ship du Corps Royal des Cadets de Marine (CRCM), le COF D'EAU (qui, pour l'anecdote, est basé à Marchienne, dans le cadre de l'antenne locale du CRCM) était escortée, aux accents de la marche de la Marine, exécutée par la Fanfare des Chasseurs à Pied, par une bonne dizaine de bateaux représentant les Scouts marins (72e U Adrien de Gerlache, de Seneffe, 25e U, de Bruxelles), les Cadets de Marine, les Anciens de la Force Navale (AAFNCE), ainsi que plusieurs clubs nautiques, dont le BRYC (Bruxelles), le HYC (Hastière) et le YCHS (Landelies).



La Flamme du Pardon fut allumée par le Capitaine de Frégate, Luc DE-SANGHERE, Commandant de la Base navale de Zeebrugge et Représentant de l'Amiral de division Wim ROBBERECHT, Commandant notre Marine.

Ensuite eut lieu, dans la cour d'honneur du château Bilquin - de Cartier, l'inauguration du Mémorial au Lieutenant Jean de CARTIER de MARCHIENNE, tombé en service commandé, voici 75 ans, quasi jour pour jour, en présence de représentants de la Famille, dont le Baron Louis de CARTIER de MARCHIENNE, ainsi que d'une imposante brochette d'autorités et personnalités civiles et militaires, parmi lesquelles l'Amiral VERHULST qui, en 2001, nous accorda l'autorisation d'ajouter le terme « Marine » au Pardon Batellerie-Plaisance.

Une exposition, basée sur la collection personnelle d'un Ancien de notre région, présentait ensuite divers uniformes, insignes, photos et objets rares retraçant l'épopée de la Royal Navy Section Belge. On y servit le verre de l'amitié et la BRYChorale chauffa l'ambiance avec des chants de marins de circonstance.

La séance académique, présidée par Madame l'Echevine Françoise DASPREMONT, fut animée musicalement par des professeurs et élèves de l'Académie de Musique André-Souris, de Marchienne. Cette séance fut l'occasion non seulement de rappeler le souvenir des pionniers, comme nos regrettés François DE ROEF et Rudice DAGNELIE, mais aussi de remercier tous ceux qui ont contribué à faire du Pardon Batellerie-Plaisance-Marine une fête de la solidarité et de l'amitié.

Pour terminer, une anecdote peut-être mais que les navigants apprécieront sans aucun doute à sa juste valeur symbolique, parfaitement dans l'esprit du Pardon.



Comme on le sait, la Ville de Charleroi soutient moralement mais aussi et surtout matériellement l'organisation du Pardon. C'est ainsi qu'elle met à disposition, chapiteau, tente, barrières Nadar, etc. Parmi ces aides, il y a aussi un puissant groupe électrogène, installé en rive gauche (Quai de Sambre), et un compteur forain, en rive droite (Quai du Sud). Or, le groupe de rive gauche est tombé en panne dans la nuit du vendredi au samedi. Comment résoudre le problème ? C'était le week-end, en plus précédé d'un jour de congé pour les administrations (le 27 septembre) ... La solution est venue de l'eau, grâce à un Batelier participant à la fête. En effet, Denis (le fils de Rudice, cité plus haut) et Carine DAGNELIE avaient amarré le MERRIMACK, chargé de gravier, en aval du pont, en rive droite. Or, le samedi matin, suite à la défaillance du groupe électrogène prêté par la Ville, la rive gauche se retrouvait sans alimentation électrique. On vit alors le MERRIMACK, 80 m de long, appareiller et reculer lentement jusqu'au quai de Sambre. A peine amarré, il mit en route son groupe électrogène, qui fonctionna durant tout le week-end, sauvant ainsi la situation.

Un tout grand merci à Denis et Carine pour cet acte concret de solidarité!

#### **Et le 26e Pardon ?**

Rassurez-vous, il est déjà en préparation. Il se déroulera les samedi 26 et dimanche 27 septembre 2020. Nous pourrons, Bateliers, Plaisanciers, Marins, nous y retrouver en toute fraternité.

Bienvenue à tous ! Iedereen welkom !

**Bernard MERCIER,**  
Président de « Pardon de Marchienne », asbl.  
Plus d'infos: [www.pardondemarchienne.be](http://www.pardondemarchienne.be)  
Contact: [ychs.landelies@gmail.com](mailto:ychs.landelies@gmail.com)